dernière séance qui est adopté sans observations.

Hospice. — Le Conseil approuve le compte de l'hospice qui s'élève en recettes à 5,972 fr. 28 et en dépenses à 5,655 fr. 87, excédent de 316 fr. 41. Le Conseil autorise le vote de 4,000 fr. pour le budget de 1899.

Bureau de Bienfaisance. — Le Conseil approuve également le compte du Bureau de bienfaisance pour 1898 qui se monte à 13,108 fr. 60 en recettes, 13,000 fr. 57 en dépenses et présente un excédent 108 fr. 12.

Le Conseil vote la somme de 9,000 fr. pour le budget de 1899.

Compte administratif de M. le Maire. — M. le Maire se retire et M. H. Delannoy prend la présidence. Le Conseil approuve le compte de M. le Maire qui présente en recettes 79,100 fr. 71, en dépenses 89,643 fr. 14, donc un excédent en dépenses de 10,542 fr. 13.

Le reliquat de 1896 était de 20,620 fr. 89, le reliquat de 1897 était de 10,078 fr. 46.

Budget primitif de 1899. — Le Conseil approuve le budget primitif de 1899.

Fournitures classiques et livres de prix. — M. le Maire propose de voter une somme de 1,000 francs pour les fournitures et livres de prix des écoles communales.

M. Louis Chambard propose de répartir ces fournitures entre tous les enfants indigents de la commune quelle que soit l'école qu'ils fréquentent.

Le Conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

Comptes des fabriques d'églises. — Le Conseil approuve les comptes des fabriques de l'église St-Piat qui présente un excédent de 2 fr. 52 et de l'église Saint-Roch qui présente un excédent de 30 fr. 26.

Nomination de deux membres pour la revision des listes d'électeurs du Tribunal de commerce. — Le Conseil nomme comme membres pour la revision des listes électorales du Tribunal de commerce, MM. A.Leys et E.Destombes.

Réception de travaux. — Le Conseil approuve la réception définitive des travaux du chemin de Mme Deflandre et renvoie à la session d'août l'examen définitif de la continuation de cette route.

Construction d'un trottoir. — M. le Maire expose au Conseil un devis dressé par M. l'agent voyer, pour la construction d'un trottoir de la poste à la rue de Bousbecque s'élevant à 2,750 fr.

Le Conseil vote cette somme à prendre sur les fonds disponibles.

Gaz : construction d'une canalisation. — Le Conseil, sur la proposition de M. le Maire, vote le crédit nécessaire pour la construction d'une canalisation de gaz dans la rue du Billemont jusqu'à la carrière Dumont.

La dépense serait de 1680 francs, mais la Compagnie du Gaz doit à la ville une redevance de 950 francs.

Compagnie des Sapeurs-Pompiers. — Le Conseil vote un crédit de 200 francs pour l'achat d'un drapeau pour la Compagnie des Sapeurs-Pompiers.

Soutien de famille. — Le Conseil donne un avis favorable à une demande de soutien de famille qui lui est présentée par un jeune homme de la commune.

Chemin de la Vieille-Cour. — Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil est d'avis de continuer le pavage du chemin de la Vieille-Cour avec de vieux pavés provenant de la route de Roncq à Halluin.

Construction d'un urinoir au Blanc-Four. — Le Conseil décide de mettre en adjudication la construction d'un urinoir au Blanc-Four.

La Becque de la Viscourt. — M. le Maire donne lecture d'une lettre d'un cultivateur au sujet du curage de la Becque de la Viscourt.

Après avoir délibéré, le Conseil décide que le curage sera fait annuellement aux frais des communes y déversant les eaux.

Poste. — *Deuxième levée dans la banlieue.* — M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Emile Barrois, conseiller général, au sujet de la deuxième levée dans la banlieue. Le Conseil vote une somme de 200 francs pour qu'une deuxième levée soit faite.

Funérailles du garde Wattel. — Le Conseil vote le crédit nécessaire, pour payer les frais des funérailles du garde champêtre Wattel.

Service vicinal. — M. le Maire donne lecture des dépenses à couvrir en 1898, dont le total est de 18,439 fr. Le Conseil approuve.

Prorogation des tarifs d'octroi. — M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet concernant les boissons hygiéniques.

Le Conseil est d'avis de demander pour 5 ans la prorogation des tarifs et règlements d'octroi.

Budget additionnel de 1898. — Le Conseil approuve le budget additionnel de 1898 qui s'élève à 11,546 fr. 55.

M. Chombeau proteste contre la mesure prise par le Conseil vis-à-vis des enfants des écoles communales au sujet des fournitures classiques et demande pourquoi la subvention accordée habituellement sera distribuée à tous les enfants indigents de la commune.

MM. Bonduelle et Destombes font remarquer qu'une inégalité existait et que par cette mesure tout le monde serait mis sur le même pied.

Le huis-clos est prononcé.

Il est 8 heures moins un quart.

CONSEIL MUNICIPAL D'HALLUIN

Le conseil municipal s'est réuni mardi à cinq heures et demie sous la présidence de M. Lemaire, adjoint, en session ordinaire de mai. Vingt-un conseillers assistaient à la séance. M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Aucune observation n'étant présentée, il est adopté.

Comptes de l'Hospice. — Le conseil approuve le compte de l'Hospice qui s'élève en recettes à 15,347 fr. 79, et en dépenses à 14,397 fr. 21, soit un excédent de recettes de 950 fr. 58.

Compte du Bureau de Bienfaisance. — Le conseil approuve également le compte du Bureau de bienfaisance qui s'élève en recettes à 27,503 fr. 88 et en dépenses à 27,347 francs, soit un excédent de recettes de 214 fr. 88.

Compte administratif de M. le Maire. — Le Conseil approuve le compte administratif de M. le Maire, qui s'élève en recettes à 327,423 fr. 75 et en dépenses à 316,450 fr. 02, ce qui donne un excédent de 10,973 fr. 72.

Cet excédent, ajouté au reliquat de l'exercice précédent qui se chiffrait à 42,632 fr. 62, donne un reliquat définitif de 53 606 fr. 23.

Le Conseil vote des félicitations à M. le Maire pour sa bonne gestion.

Demande de subvention. — Le Conseil alloue une subvention de 150 francs pour l'organisation d'une fête vélocipédique le 10 juillet prochain.

Service vicinal. — Création de ressources. — Le total des dépenses à effectuer pour l'entretien des chemins vicinaux en 1899 est de 29,878 fr.

Budget primitif de 1899. — Le budget primitif de 1899 se chiffre comme suit : Dépenses ordinaires, 195,044 fr. 71. Dépenses extraordinaires, 283,241 fr. 71. Recettes ordinaires, 213,393 fr. Recettes extraordinaires, 81,242 fr. 98.

Renouvellement de bail. — Le Conseil autorise l'administration à passer un nouveau bail de 6 ou 9 ans avec Mme Mahieu pour la location de l'école communale sise rue de Lille pour la somme de 1500 francs.

Bureau central d'octroi. — En raison de la démolition de la maison affectée actuellement au bureau central d'octroi, le conseil autorise M. le Maire à demander au ministre de l'intérieur le déplacement de ce bureau.

Il est proposé de le transporter dans une maison sise rue de la Gare dont le loyer à charge de la ville serait de 420 fr. mais M. Dumortier, titulaire du bureau, paierait à la ville une redevance annuelle de 200 fr.

Prorogation des surtaxes d'octroi. — Le conseil demande la prorogation pour 5 ans, des surtaxes d'octroi sur les vins et alcools.

Extension de l'éclairage. — Le conseil réserve une somme de 10,000 francs sur le reliquat de 1897 afin de pouvoir étendre l'éclairage du quartier du Colbras. M. le maire est en pourparlers avec la Compagnie du gaz de Menin et il compte faire aboutir le projet sous peu, de manière à ce que le gravier et la route de Lille soient éclairés pour le commencement de l'hiver.

Classement de rues. — Le Conseil décide une dépense de 7,000 fr. à prendre sur le reliquat de 1897 pour la construction des aqueducs des nouvelles rues tracées sur les terrains cédés par MM. Odon Carry et Lordan.

Subventions industrielles. — M. Wattelet, industriel à Halluin, paiera à la ville une somme de 700 fr. pour sa part de dégradation des chemins communaux pendant les années 1897, 1898, 1899, 1900.

Chemin du Pellegrin. — Le conseil homologue le procès-verbal de réception définitive des travaux pour le chemin du Pellegrin, s'élevant à 35,000 francs.

Demande de subvention par la chorale « La Lyre ». — M. le Président donne lecture d'une lettre de la commission de la société chorale *La Lyre*.

Le Conseil lui accorde un supplément de subvention de 50 francs.

Remerciements. — La société de gymnastique et la Philharmonie adressent au Conseil municipal des remerciements pour les subventions qui leur ont été accordées.

Approbation de prélèvement. — Le Conseil approuve le prélèvement des dépenses fait sur le crédit des dépenses officielles.

Gare d'Halluin. — M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Préfet relative à l'éclairage électrique de la gare. Le Conseil donne acte de cette communication.

Cimetière. — A la demande de la famille Potté, une concession trentenaire est transformée en concession à perpétuité.

Dispense de période d'exercice. — Le Conseil donne avis favorable à la demande de dispense d'un réserviste et d'un territorial à titre de soutien de famille.

Service des eaux. — Le conseil autorise un marché de 4500 fr. pour travaux à exécuter à l'usine du Malplaquet, ainsi qu'un marché de 3000 fr. pour la réparation des machines et un de 3,500 fr. pour l'installation d'un puisard de captation d'eau.

Matériel d'incendie. — Un marché de 760 fr. pour la fourniture de dix nouvelles bouches d'incendie est conclu avec un fondeur de Roubaix.

Prix et fournitures classiques. — Un marché a été conclu avec M. Lenoir, libraire à Lille, pour les fournitures classiques et livres de prix avec un rabais de 30 0/0 sur la dépense totale d'environ 500 fr.

Lettre de M. le Maire. — M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Maire qui demande que la retraite de M. Redoté, ancien chef de musique soit portée de 750 francs à 1,000 francs.

A l'unanimité le conseil adopte cette proposition.

Voirie. — Un supplément de 200 francs est alloué au conducteur des travaux de la voirie.

Fossoyeur. — Un supplément de 100 fr. est également accordé au fossoyeur.

Indemnité de logement d'un instituteur. — Le Conseil repousse une demande d'augmentation de 200 f. d'indemnité de logement faite par M. Lefebvre, instituteur.

Pétition des bouchers. — Il est porté à la connaissance du Conseil une pétition des bouchers de la ville demandant que lorsqu'ils introduisent de la viande venant d'une autre ville où il y a un abattoir et que cette viande porte le plomb et l'estampille d'un abattoir, ils soient autorisés à ne plus passer par l'abattoir de la ville.

Ils demandent également que les bouchers des communes voisines soient forcés comme eux de passer par l'abattoir, et qu'ils ne puissent plus payer la veille ou l'avant-veille les droits d'octroi des viandes qu'ils introduisent en ville.

Le conseil déclare ne pouvoir faire droit à la première partie de cette demande, mais des ordres seront donnés au receveur d'octroi pour que les bouchers ne puissent plus payer la veille les droits sur les viandes à introduire et lorsque la quantité de viande sera supérieure à deux kilogrammes, les bouchers seront tenus de passer par l'abattoir.

Becque de la Viscourt. — Le Conseil décide qu'une demande formulée par M. Hennion, au sujet de l'entretien de la Becque de la Viscourt, sera transmise à M. le Directeur des ponts et chaussées.

Questions diverses. — Diverses questions de voirie proposées par les conseillers seront examinées ultérieurement par les commissions compétentes.

La séance est levée à 8 heures.

Concerts & Spectacles

Roubaix. — *Les concerts publics.* — Voici le programme des concerts publics qui seront offerts, le dimanche 19, au Parc de Barbieux et le jeudi 23 courant, place de la Liberté, par la musique municipale « La Grande-Harmonie » :

Première partie : 1. Allegro militaire, XXX.; 2. Ballet de Faust, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, de Gounod ; 3. Solo pour clarinette, M. Fournier, de Demerseman.

Seconde partie : 1. Fantaisie sur Mignon, de A. Thomas ; 2. Annette et Lubin, de A. Durand ; 3. Ouverture militaire, de Deransart.

Lannoy. — L'harmonie l'*Union musicale*, donnera son premier concert d'été le dimanche 19 juin, à cinq heures et demie du soir, sur la place de l'Église. En voici le programme :

1. Au Pas, pas redoublé, Mongeot; 2. Carmencita, polka, Labole; 3. Baïnoletta, fantaisie pour clarinettes, solistes MM. J. Verriest et E. Godement; 4. Allegro militaire, L. blan; 5. Concert dans les bois, duo poétique, E.Sinoquet; 6. Mars et Vénus, fantaisie, X.

Tourcoing. — *Concert public.* — La *Fanfare du Point Central* exécutera le dimanche 19 juin 1898 à 5 heures du soir, sur la place Thiers, les morceaux suivants :

1. Allegro militaire, XXX. — 2. Ouverture, Chaulier. — 3. « Au Pays bleu », grande valse, Kem. — 4. « Seine et Tamise », fantaisie pour trombone, XXX — 5. « Ciel d'Automne », Colombe — 6. « Merle et Pinsons », polka pour deux pistons, XXX — Des chaises seront mises à la disposition du public.

Duquesne-Buyck, 8, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. — Vente de pianos de toutes marques payables au comptant et à terme. — Echange et location. — Grand choix d'instruments à cordes et à vent. — Boîtes à musique perfectionnées marchant seules. — Graphophones, machines parlantes et chantantes. 19415

CHOSES ET AUTRES

Les employées de l'administration des téléphones vont avoir un médecin attaché à leurs gracieuses personnes.

Il est inutile de dire que ce sera un allo... pathe !

*

A un jeune poète :

— Il paraît que tu n'as pas été content de l'article de X... sur ton dernier ouvrage ? Il me semble, pourtant, qu'il ne t'a pas marchandé les éloges !

— Oh ! parbleu ! il a bien dit que c'était une œuvre gigantesque... Mais, en somme, je l'ai trouvé un peu froid !

**

LES SURPRISES DU TÉLÉPHONE

Le *Bulletin international des téléphones* raconte l'anecdote suivante :

Un abonné du réseau demande au bureau central à être mis en communication avec son médecin.

L'abonné. — Ma femme se plaint d'une violente douleur à la nuque et d'une sorte de pesanteur d'estomac.

Le médecin. — Elle doit avoir la malaria.

L'abonné. — Que faut-il faire ?

(A ce moment l'employé du bureau change par erreur la communication et l'infortuné mari reçoit la réponse d'un mécanicien qui donne une consultation au propriétaire d'un moulin à vapeur.)

Le mécanicien. — Je crois qu'à l'intérieur elle est couverte d'excoriations de plusieurs millimètres d'épaisseur. Laissez-la refroidir pendant la nuit, et le matin, avant de la chauffer, prenez un marteau et frappez-la vigoureusement. Munissez-vous ensuite d'une lancette d'arrosage à forte pression et lavez-la énergiquement.

A son grand étonnement, le médecin n'a jamais revu son client.

BELGIQUE
LETTRE DE BRUXELLES

Les nouveaux conseils provinciaux — La représentation proportionnelle

(*D'un correspondant particulier*)

Bruxelles, 18 juin. — Je vous ai fait connaître dimanche les *principaux résultats du scrutin de ballottage pour les élections provinciales.*

En définitive, les élections n'ont guère modifié les forces des partis dans les divers conseils provinciaux.

Les catholiques conservent la députation permanente dans six provinces sur neuf.

Le conseil provincial du Luxembourg reste catholique homogène ; celui de la Flandre Occidentale quasi homogène.

Dans la Flandre Orientale, grâce à leur belle victoire *dans l'un des cantons* de Gand, les catholiques disposent dorénavant de 81 sièges, au lieu de 78, n'en laissant que 12 à leurs adversaires.

Dans le Luxembourg, la forte majorité catholique se trouve également accrue.

Dans la province d'Anvers, rien de changé ; comme par le passé, les catholiques seront 49 et les libéraux 24 au conseil provincial.

Dans la province de Liége, la députation permanente socialiste n'a malheureusement pas été mise par terre. C'est la faute des libéraux dont beaucoup, dans un des cantons de Liége, se sont, comme aux élections législatives, laissé dominer par leur sectarisme anticatholique, et n'ont pas su apporter leur concours à la liste de nos amis.

La majorité socialiste se trouve néanmoins réduite à *cinq voix*. Il y avait au conseil provincial de Liége, avant les élections 20 catholiques, 8 libéraux, 54 radicaux-socialistes et 1 indépendant ; il y aura dorénavant 29 catholiques, 10 libéraux et 44 radicaux et socialistes.

Dans la province de Namur, par suite de leur échec dans un des cantons du chef-lieu, les catholiques perdent quelques sièges. Ils seront 47 au lieu de 54, contre 15 libéraux, radicaux et socialistes.

Dans le Hainaut, les tergiversations des *libéraux ont malheureusement* empêché que dans le canton de Seneffe le ralliement antisocialiste se fasse avec l'élan nécessaire ; conséquences : les conseillers sortants libéraux, ont été remplacés par des socialistes. A Fontaine-l'Évêque, la coalition des libéraux et des catholiques a assuré l'échec des socialistes. Si cette coalition se reproduisait au conseil provincial, elle assurerait une majorité antisocialiste de 30 voix.

Malheureusement, les libéraux, qui se sont, dans certains cantons, alliés au ballottage avec les catholiques contre les socialistes ont, dans d'autres, coqueté avec ceux-ci pour faire mieux pièce aux catholiques. La ligne de conduite de leurs représentants au conseil provincial manquera donc d'unité en ce qui concerne l'attitude à prendre vis-à-vis des socialistes.

Pourtant, les catholiques n'y prêteront pas leur appui aux libéraux contre les vingt-six socialistes, s'ils n'en obtiennent pas en échange des concessions. Ainsi, ils demanderont que l'un des quatre sénateurs à nommer par le conseil provincial du Hainaut soit catholique ; *moyennant quoi, ils aideront* les libéraux à retirer leurs sièges sénatoriaux à MM. Picard et Lafontaine, avocats et socialistes à Bruxelles. MM. Bara et Paternoster paraissent certains de garder leur siège de sénateur.

Dans le Brabant, la fortune électorale a été contraire aux catholiques dans toute l'agglomération bruxelloise. Il ne l'ont pas emporté à Laeken, comme ils avaient de grandes raisons de l'espérer, et leurs conseillers n'ont pas été réélus dans le canton de Saint-Josse. *Partout où* il était nécessaire, dans l'agglomération bruxelloise, la concentration entre libéraux, radicaux et socialistes s'est faite contre les catholiques.

Cela prouve que l'idée de la « concentration anticatholique » fait des progrès, et cela donne des inquiétudes pour les élections législatives bruxelloises de 1900.

Or, par suite de l'augmentation de la population, c'est *sur vingt mandats de député que portera* à Bruxelles l'élection de 1900. Oui, il pourra dépendre du dépit « anticlérical » d'un libéral quelconque, qu'un déplacement de quarante voix s'effectue de droite à gauche à la Chambre, tandis que si le dépit « anticlérical » du même homme se donnait cours électoralement à Virton et à Furnes, il ne serait capable que de faire perdre une seule voix à la majorité catholique.

Le sentiment se répand de plus en plus parmi les catholiques de Bruxelles, qu'il est mauvais et, à certain point de vue, injuste de laisser ainsi à la merci d'une seule voix vingt sièges de député. Je n'ai pas à l'approuver ou à le désapprouver ce sentiment est partagé par beaucoup de catholiques du pays. Et, une campagne pour la représentation proportionnelle vient d'être entamée avec rigueur par une partie de la presse catholique. J'aurai l'occasion de vous en reparler.

Anvers. — *Un monument pour glorifier l'œuvre du Congo.* — La ville d'Anvers a décidé d'élever un monument pour glorifier l'œuvre civilisatrice du Roi au Congo. Le coût total est estimé à 200,000 francs. Un concours sera ouvert auquel tous les artistes belges pourront prendre part.

Molembaix. — *Les chiens enragés.* — Vendredi dans l'après-midi, à Molembaix, un chien a mordu plusieurs personnes.

La bête a été abattue et le vétérinaire a déclaré qu'elle *était atteinte de la rage. Les personnes mordues sont parties* immédiatement pour Saint-Hubert.

Plusieurs chiens mordus ont été abattus. De nombreux cas de rage ont été signalés dans la région depuis quelques semaines, à Avelghem, Anseroeul et Escanaffles. Dans cette dernière localité, cinq chiens reconnus enragés ont été tués.

Mouscron. — *Une maison dévalisée par des cambrioleurs.* — Un vol assez important a été commis samedi matin, chez M. René Laporte, ouvrier de fabrique, demeurant au hameau du « Petit Courtrai », à Mouscron.

Un voisin qui passait le matin vers six heures devant cette maison pendant l'absence de M. Laporte, s'aperçut que des barreaux en fer de la fenêtre étaient brisés, qu'un carreau de vitre avait été cassé et que la porte était ouverte.

Il en informa aussitôt la police et fit avertir M. Laporte.

Celui-ci accourut et constata en arrivant que les voleurs s'étaient introduits dans une pièce du rez-de-chaussée, y avaient pris du linge dans une armoire, une broche et une bague en or, ainsi qu'une montre en argent et une chaîne.

Les deux pièces de l'étage avaient été également visitées par les cambrioleurs qui avaient enlevé dans la chambre de M. Lepoutre une somme de 20 francs.

Ils s'étaient encore emparés de 26 francs contenus dans un coffre déposé sous le lit.

Deux coffres en bois qui se trouvaient dans la chambre des logeurs ont aussi été fracturés. L'un contenait du linge et 15 francs et l'autre, 180 francs et des effets d'habillement. Le tout a été enlevé.

M. Vanflœteren, commissaire-adjoint de police, s'est rendu sur les lieux et a ouvert une enquête sur ce vol audacieux dont les auteurs sont encore inconnus.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du samedi 18 juin. — Jeanne Smeesters, rue Labruyère, 85. — Berthe Vaillant, rue du Collège, 131. — Marie Descat, rue de l'Epeule, 177. — Jeanne Messens, rue Magenta, 13.

Mariages. — J.-B. Picavet, 19 ans, dresseur, rue de Bouvines, 1, et Jeanne Deprez, 20 ans, bobineuse, rue de l'Epeule, cour Dhallum. — Victor Dutrieux, 25 ans, gazier, rue de l'Abattoir, 2, et Marie Leclercq, 24 ans, devideuse, rue de l'Ommelet, 193. — Bernard Lapinne, 22 ans, peintre, rue Sainte-Elisabeth, 45, et Marie Vanmeenen, 17 ans, coupeuse de velours, rue Ste-Elisabeth, cour Labutte, 8. — Joseph Ansart, 2. ans, dégorgeur, rue d'Estaing, 8, et Élise Verhaeghe, 24 ans, soigneuse, rue d'Estaing, 8. — Jean Depraetere, 32 ans, teinturier, rue de Jemmapes, cour Soenens, 9, et Marie Vossaest, 18 ans, peigneuse, rue de Jemmapes, cour Soenens, 9.

J.-B. Vandeputte, 2. ans, peigneur, rue Newton, 19 et Julia Ergibo, 24 ans, soigneuse, id. — Odon Dutranoy, 43 ans, apprêteur, rue du Tilleul, cour Saint-Joseph, 13 et Angélique Jourdain, 26 ans, éplucheuse, rue Montgolfier, cour Degrave, 8. — François De Wael, 28 ans, chauffeur, rue de Naples, 115 et Marguerite Dechman, 27 ans, soigneuse, id. — Delphin Delcourt, 44 ans, négociant en métaux, rue de la Vigne, 65 et Élise Wibaut, 43 ans, sans profession, rue Dombasle, 32. — Charles Daelman, 22 ans, tisserand, rue de Bouvines, cour Fontier, 54 et Irma Derieque, 19 ans, devideuse, rue de l'Ommelet, 193.

Déclarations de décès. — Henri Liagre, 28 ans, rue de Blanchemaille. — Louis Baudoin, 29 ans, rue de Blanchemaille. — Clémence Brouez, 57 ans, rue de Lannoy, 209. — Mort-nés, deux.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 18 juin. — Arthur Delarge, rue Magenta. — Gabrielle Has, rue des Orions. — Raymonde Sacré, rue de la Croix-Rouge. — Marie Delisse, rue du Touquet. — Marie Dusoulier, rue du Flocon. — Alphonse Eloy, rue Jourdan. — Denis Declercq, rue du Pont-de-Neuville.

Publications de mariages. — Léon Hamelle, 23 ans, employé au chemin de fer, et Marie Leleu, 23 ans, sans profession. Gustave Marceaux, 26 ans, rattacheur, et Léonie Dailly, 23 ans, rattacheuse. — Emile Cabaye, 24 ans, rattacheur, et Blanche Prouvost, 23 ans, soigneuse. — Georges Lefebvre, 25 ans, trieur, et Hélène Hersey, 26 ans, visiteuse de tissus. — Alphonse Dhossche, 24 ans, ferblantier, et Eugénie Lefebvre, 17 ans, sans profession.

Henri Desbonnet, contre-maître et Laure Desplanque, sans profession. — Charles Pattyn, 29 ans, magasinier et Julie Coornaert, 24 ans, journalière. — Théodore Godart, 21 ans, magasinier et Rosalie Debock, 21 ans, sans profession. — Modeste Secember, 30 ans, forgeron et Zulma Christians, 20 ans, servante. — Herman Favert, 24 ans, employé de commerce et Mathilde Devos, 23 ans, piqûrière.

Charles Eckes, 23 ans, fondeur, et Alixe Debuchy, 20 ans, devideuse. — Joseph Rotty, 30 ans, cantonnier, et Catherine Couteau, 19 ans, cuisinière. — Jules Delisse, 24 ans, mécanicien, et Marie Boulet, 24 ans, doubleuse. — Alfred Gerne, 22 ans, teinturier, et Eulalie Laevens, 23 ans, éplucheuse.

Mariages. — Jules Debaigne, 30 ans, domestique, et Marie Bayot, 20 ans, tricoteuse. — Henri Balois, journalier, et Flore Leveugle, 21 ans, sans profession. — Emmanuel Danneels, 30 ans, sellier, et Juliette Dessauvages, 17 ans, sans profession. — Ernest Thomas, 21 ans, rattacheur, et Celina Potier, 20 ans, rattacheuse.

Auguste Vanhoorde, 21 ans, mécanicien, et Emma Lootens, 25 ans, journalière. — Alphonse Rigaux, 32 ans, magasinier, et Pauline Florin, 38 ans, journalière. — Florent Vandergucht, 25 ans, tisserand, et Elodie Vanhoute, 21 ans, doubleuse. — Alphonse Libbrecht, 25 ans, tisserand, et Marie Debouvries, 25 ans, bambrocheuse. — Déclaration de décès. — Léonard Rosselle, 72 ans, rue de Lille, 121.

WATTRELOS. — Déclarations de naissances du 17 juin. — Pauline Meirsman, rue Thiers. — Jean-Baptiste Dujardin, rue de Roubaix. — Albert Dubrulle, Saint-Liévin. — Déclaration de décès. — Pierre Ségard, 61 ans 1 mois, Baillerie.

BOUSBECQUE. — Déclaration de naissance du 12 au 19 juin. — Alice Catteau, au Crumesse. — Déclaration de décès. — Delahoutre, mort-né, à la Place.

HALLUIN. — Déclarations de naissances du 18 juin. — Geneviève Canar, rue Mazagran. — Elza Denys, rue Frasez. — Henri Vanderbeke, rue de Lille. — Louis Cau, rue de Linselles. — Arthur Calleus, rue St-André.

MENIN. — Déclaration de naissance du 16 juin. — Pynaert Julia, rue de Lille, 7. — Déclaration de décès. — Parent Valentine, 25 jours, rue de la Poudrière, 156.

TOURNAI. — Déclarations de naissances du 9 au 15 juin. — Marie Vantighem, rue des Sœurs-Noires. — André Cherequefosse, rue du Chambge. — Lucien Nef, rue St-Piat. — Blanche Lesire, rue des Croisiers. — Gaston Kerckaert, chemin du Follet. — Louise Voiturier, rue des Carliers. — Raymond Gennart, rue Frinoise. — Marthe Guysens, avenue du Maire. — Marie Dufour, rue St-Jacques. — Maurice Prade, rue St-Eleuthère. — Denise Baudechon, chemin de St-Amand. — Hector Verriest, rue des Puits-l'Eau. — Suzanne Delporte, chemin d'En-Bas.

Publications de mariages. — Alphonse Papin, domestique, domicilié à Frasnes et Laurence Delacenserie, tailleuse, chemin du Follet. — Paul Maladry, employé de commerce, domicilié à Molembaix et Marie Clement, sans profession, chaussée Willemeau. — Valérie Dauphin, zingueur, domicilié à Douai et Rosalie Moulin, ménagère, rue de France. — Jules Berger, cocher, rue Saint-Eleuthère et Joséphine Vanderbruggen, servante, rue Saint-Eleuthère. — Léon Fievez, apprêteur, domicilié à Tournai et Clémence Deweere, repasseuse, domiciliée à Roubaix. — Albert Bourgeois, domestique, domicilié à Tournai et Angèle Decoopman, domestique, domiciliée à Halennes.

Mariages. — Louis Herbe, 28 ans, rel., rue des Récollets, et Marie Walnier, 21 ans, ménagère, rue de l'Ecorcherie. — Henri Lemaire, 26 ans, agent d'assurances, rue St-Nicaise, et Léopoldine Delmeule, 37 ans, fleuriste, pl. aux Oignons. — Florimond Lamy, 22 ans, tonnel., rue de la Madeleine, et Marie Delhaye, 19 ans, ménagère, même rue. — Albert Leroy, 24 ans, sergent-major au 3e chasseurs à pied, rue de la Citadelle, et Hortense Lejeune, 22 ans, mod., ch. de Douai.

Déclarations de décès. — Le 10, J.-B. Montegnie, 54 ans, bonnet., rue Saint-Jean. — Joseph Delannoy, 17 jours, rue des Carmes. — Le 11, Elisa Fontaine, 72 ans, rue Marvis. — Pierre Delhaye, 81 ans, sans profession, rue des Sœurs-de-la-Charité. — Amand Huart, 89 ans, sans profession, boulevard du Hainaut. — Julien de Saint-Martin, 54 ans, boulevard de Lalaing. — Rosalie Minez, 70 ans, rue Marvis.

Charles Braquemier, 82 ans, sans profession, ch. de Lille. — Raymond Gennart, 1 jour, rue Frinoise. — Louis Berghe, 74 ans, sans profession, boulevard Léopold. — Blanche Durieux, 3 ans, rue Blandinoise. — Louis Faby, 76 ans, journalier, rue de l'Asile. — Angélique Buysse, 44 ans, religieuse, rue du Désert. — Pierre Lebrun, 42 ans, couvreur, Juchet d'Antoing. — Alexandre Robin, 16 ans, rue Saint-Eleuthère. — Eugène Masquelier, 45 ans, empl., rue du Viaduc.

BAISIEUX. — Déclarations de naissances du 15 mai au 15 juin. — Claude Copin. — Jeanne Delvinquière. — Jean Plaquet. — Déclarations de mariages. — François Jégo, 29 ans, préposé de douanes, à Willems, et Blanche Paillouse, 19 ans, sans profession, à Baisieux. — Gustave Copin, 25 ans, garçon de magasin, et Stella Copin, 26 ans, servante à gage, à Baisieux. — Victor Rogier, 24 ans, préposé des douanes, à Baisieux, et Alphonsine Quesnoy, 21 ans, couturière, à Orchies. — Jules Fontaine, 42 ans, menuisier, à Blandain, et Julia Castel, 25 ans, sans profession.

Déclarations de décès. — Bernardine Lesenne, 80 ans. — Pierre Maurage, 79 ans. — Emmanuel Rousseau, 51 ans. — Jeanne Copez, 7 mois. — Louis Carré, 87 ans. — Sophie Constants, 53 ans. Jeanne Trichet, 81 ans.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
		Roubaix, Samedi 18 juin.	
2 heures soir	21° au-dessus	773 m/m	Beau temps
5 heures soir	21° »	773 m/m	»
9 heures soir	16° »	773 m/m	
		Dimanche 19 juin 1898.	
Minuit	14° au-dessus	772 m/m	Beau temps
1 heure matin	14° »	772 m/m	»
2 heures »	14° »	774 m/m	»

PARIS. — Samedi 18 juin 1898. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — La zone de basses pressions s'est rapprochée du nord-ouest de l'Europe, la baisse est de 9 mm. en Écosse et à Shields. Les fortes pressions des Iles-Britanniques se retirent vers le sud et s'étendent de l'Atlantique à l'Autriche, le maximum est près de Nantes (771 mm.) Le vent est faible de l'ouest sur la Manche, variable en Gascogne et en Provence. Des pluies sont signalées sur l'Italie, la Hongrie et dans quelques stations du Nord. En France, on a recueilli seulement 1 mm. d'eau à Nice.

La température se relève ; elle était ce matin de 10° à Bodo, 13° à Paris, 21° à Alger, 23° à Lisbonne. — On notait 5° au puy de Dôme, et au mont Ventoux, 4° au pic du Midi. — En France, le temps est assez beau avec température en hausse. — A Paris, hier dans la soirée et ce matin, beau. Moyenne d'hier, 4 juin, 13°3, inférieure de 3°9 à la normale. — Depuis hier, midi, température maxima, 18°6 ; minimum, 7°7. — A la tour Eiffel, max. : 15°0 ; min. : 8°6. — Baromètre à sept heures du matin, 769 mm. 7.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

WATTRELOS. — Un concours sur Chantilly, avec 50 francs de prix d'honneur, aura lieu, lundi de la ducasse, 20 juin, chez M. Henri Barbieux, cabaretier, au hameau de Saint-Liévin. Il est offert aux amateurs domiciliés dans un rayon de six kilomètres. Mise en paniers la veille, de quatre à sept heures du soir.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Un grand concours de coqs aura lieu le dimanche 19 juin, chez Alphonse Dusart, anciennement Calonne, seize sociétés prendront part à ce concours, la mise est de 5 fr. le gagnant à 4 fr.; toutes les mises sont prises par tous les plus grandes sociétés de Roubaix et des environs, donc on y verra des grands amateurs : la mise au parc à 4 heures 1/2. Entrée à 50 centimes.

TOURCOING. — Concours de coqs chez M. Christiaens, estaminet du Tigre, rue du Casino.

CONCOURS DE CHIENS RATIERS

ROUBAIX. — Dimanche 19 juin, chez M. Florimond, angle des rues de Sébastopol et d'Inkermann, au Trichon, on jouera une belle partie de chiens ratiers : qui gagne 2 de 3 pour 50 francs contre la société de chez Burcourt de la rue Peltart. On verra à cette partie des chiens redoutables et plusieurs fois primés. Mise au parc à six heures précises. Avis aux amateurs.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

ROUBAIX. — M. Emile Plateau, cabaretier à l'estaminet de la Brasserie du Moulin, 49, donnera chez lui un grand jeu de boule à la platine, le dimanche 10 juillet. 125 francs de prix en espèces.

— M. Jean Dejaegher, cabaretier rue de Mouvaux, 120, près de l'octroi, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il fera bouler à la platine de très beaux jambons, le dimanche 19 juin. La mise sera de 25 centimes et donnera droit à trois coups de boule ; les platines tombées ne seront remises qu'après les trois coups de boule joués, les pelotons seront composés de 20 hommes. L'inscription se fera de 8 heures du matin jusqu'à 8 heures 1/2 du soir. Le jeu commencera à deux heures. Le rebattage se fera après le peloton fini. Avis : La bouloire étant couverte, le jeu ne sera pas remis.

CONCOURS DE PINSONS

CROIX. — A l'occasion de la ducasse Saint-Pierre, un grand concours de pinsons aura lieu chez M. Masquelin, « Au Dauphin », place Saint-Pierre, le dimanche 26 juin. La mise sera de 0,50 centimes.

L'un des Gérants : ALFRED MESSIAEN.
Imp. Alfred Reboux, Grande-Rue, 71, Roubaix.

Annonces Légales

Etude de Me Charles FONTAINE, notaire à Roubaix, successeur de M DUTHOIT.

Aux termes d'un contrat reçu par Me Charles FONTAINE, notaire à Roubaix, soussigné, le 21 mai 1898,

M. Louis GLORIEUX industriel, demeurant à Roubaix,

A cédé à :

M. Henri GLORIEUX,

M. Jules Emile GAILLET,

Tous deux industriels demeurant à Roubaix,

Et à Madame Zoé-Amandine-Joséphine GLORIEUX, sans profession, demeurant audit Roubaix, veuve de M. Paul-Louis-Marie LAMBIN.

Partie de tous ses droits dans la société

L. GLORIEUX & FILS

dont il va être question

Par suite de modifications les statuts de la dite société ont été rédigés à nouveau pour produire effet du premier avril 1898.

La société dont s'agit, existe entre :

M. Louis GLORIEUX,
M. Henri GLORIEUX,
Et M. Jules-Emile GAILLET,
tous sus nommés

en nom collectif à leur égard, et en commandite simple à l'égard de Madame Marie DUTEMPLE, sans profession, demeurant à Roubaix, veuve de M. Victor-Eugène-Joseph GLORIEUX ; et de Madame veuve LAMBIN-GLORIEUX sus-nommée.

Elle a pour objet la fabrication des tissus, la filature et toutes les opérations qui se rattachent à l'industrie textile

Le siège social est fixé à Roubaix, rue de la Gare, 36.

La raison et la signature sociales sont :

L. GLORIEUX & FILS

La société est constituée pour une période de vingt années à partir du 1er Octobre 1890

Tout associé pourra néanmoins demander la dissolution de la société pour le 1er Octobre 1905 ; faute par les associés ou l'un d'eux d'avoir, dans les six mois précédant soit le 1er Octobre 1905, soit le 1er Octobre 1910, manifesté une intention contraire, la dite société continuera de plein droit pour une nouvelle période de cinq ans, et ainsi de suite indéfiniment.

La signature sociale, la gestion et l'administration de la société appartiendront également à chacun de MM. Louis GLORIEUX, Henri GLORIEUX et GAILLET.

Ils ne pourront faire usage de la signature sociale que pour les besoins et affaires de la société régulièrement traitées et portées sur les livres.

Le fonds social s'élève à 900,000 francs dans lequel la commandite se trouve comprise pour 500,000 francs appartenant pour moitié à chacune des commanditaires.

Ledit fonds se compose, outre les immeubles et valeurs figurant en l'acte originaire en date du 1er Octobre 1890, de :

1° Deux terrains contigus à l'établissement sis à Roubaix, rue de Favreuil acquis depuis au nom de ladite société ;

2° Une propriété sise à Roubaix, rue de la Gare, 35 et rue de l'Hospice, 26 ;

3° Et une propriété sise à Roubaix, rues d'Inkermann et de l'Industrie.

En cas de décès de l'un ou l'autre des associés, la société ne sera pas dissoute.

Expéditions dudit acte ont été déposées aux greffes du Tribunal de Commerce de Roubaix et de la Justice de Paix des cantons Est et Ouest de ladite ville, le 18 juin 1898.

Pour extrait,

36314 Signé : FONTAINE.

Etude de Me Emile GODRON, avoué, docteur en droit, demeurant à Lille, boulevard de la Liberté, 103 bis.

PURGE LÉGALE

Suivant exploit du ministère de LEPOIVRE, huissier, à Tourcoing, en date du quinze juin 1898, enregistré,

Et à la requête de M. TAFFIN-GRIMONPREZ marchand brasseur, demeurant à Tourcoing, rue du Tilleul, n° 30.

Pour qui domicile est élu en l'étude de Me Emile GODRON, avoué, docteur en droit, demeurant à Lille, boulevard de la Liberté, 103 bis.

Notification a été faite à M. le procureur de la République près le Tribunal civil de Lille. De l'expédition d'un acte fait au greffe du Tribunal civil de Lille, le deux mai 1898, enregistré, constatant le dépôt fait le même jour à ce greffe par Me GODRON, avoué du requérant de l'expédition d'un procès-verbal d'adjudication de l'audience des criées du Tribunal civil de Lille en date du deux mai 1898 enregistré et transcrit, aux termes duquel le requérant a acquis de M. Cuvelier Achille-Charles, tisserand, et Mme Mestdagh Sophie-Marie, son épouse, *demeurant ensemble* à Roubaix, ledit sieur Cuvelier tant en son nom personnel si besoin est que pour assister et autoriser son épouse ; 2. M. Devos Liévin, monteur de jacquart et Mme Mestdagh Hortense Pauline, son épouse, demeurant ensemble à Roubaix, et ledit sieur Devos tant en son nom personnel de besoin est que pour assister et autoriser la dite dame son épouse ; 3. M. Mestdagh Emile-Joseph, *peintre, demeurant* et domicilié à Roubaix ; 4. Audenaerde Alphonse-Adolphe, mécanicien et Mme Mestdagh Marie-Joséphine, son épouse, demeurant ensemble à Roubaix, et ledit sieur Audenaerde tant en son nom personnel si besoin est que pour assister et autoriser la dite dame son épouse ; 5. M. Mestdagh Henri-Charles, peigneron, demeurant à Roubaix ; 6. Mme Mestdagh Flore, épouse de M. Leveugle Louis-Joseph, piqueur de cartons, demeurant ensemble à Roubaix, et ce dernier tant en son nom personnel si besoin est que pour assister et autoriser la dite dame son épouse ; 7. M. Lebrun Léopold Fidèle, peigneron et Mme Blanche-Augustine Mestdagh, *son épouse*, demeurant ensemble à Roubaix, et ledit sieur Lebrun tant en son nom personnel si besoin est que pour assister et autoriser la dite dame son épouse ; 8. Mme Deprue Emma-Clotilde, ménagère, veuve de M. Mestdagh Gustave-Pierre, *demeurant à Tourcoing*, rue de Roubaix, 145. Agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de tutrice naturelle et légale de 1° Gustave Mestdagh, 2° Léa-Augustine Mestdagh, 3° Ferdinand-Victor Mestdagh, ses trois enfants mineurs issus de son union avec M. Mestdagh Gustave-Pierre, son mari décédé.

Une propriété sise à Tourcoing, rue Neuve-de-Roubaix, 147 comprenant deux maisons dont une à usage d'épicerie et l'autre à usage d'estaminet, tenant d'un côté à la société Trigattez et Beaudhuin et à M. Binet, d'autre et dans le fonds à la famille Motte-Roussel ou ayants cause et par devant à la rue sur un front de six mètres, moyennant les prix, charges et conditions énoncés audit procès-verbal d'adjudication.

Aux déclarations que cette notification lui était faite en conformité de l'art. 2194 du code civil pour qu'il ait à prendre sur le bien sus-désigné, dans le délai de deux mois, telles inscriptions d'hypothèques légales *qu'il avisera ; et que faute par* lui de ce faire dans ledit délai, ce bien passerait et demeurerait aux mains du requérant purgé et libre de toutes charges et hypothèques de cette nature.

Les anciens propriétaires sont, en outre des vendeurs.

M. Ivo-Casimir Mestdagh, apprêteur et dame Colette ou Sophie-Colette Dooms, son épouse, de Roubaix, tous deux décédés audit lieu, le mari le 15 juillet 1890 et la dame le 23 janvier 1893.

M. Gustave Mestdagh, décédé à Tourcoing, le 25 juin 1897.

Et en ce qui concerne le terrain.

M. Philippe-Etienne-Marie-Joseph Motte, propriétaire, demeurant à Tourcoing, époux de Dame Elise-Joseph Wibaux.

Mme Marie-Adèle-Catherine-Joseph Motte, propriétaire, demeurant et domiciliée à Tourcoing, veuve de M. Fidèle-Joseph Van Elslande.

Le Révérend Père Paul-Vincent-Marie-Joseph Motte, religieux de la Compagnie de Jésus, demeurant à Enghien (Belgique).

Le Révérend Père Joseph-Edouard-Benjamin-Marie Motte, religieux rédemptoriste, demeurant à Huéna (Pérou).

M. Willebaud-Florentin-Joseph Wibaux, fabricant, demeurant à Roubaix, veuf de dame Stéphanie-Camille-Augustine-Marie-Joseph Motte.

M. Stéphane-Henri-Marie-Joseph Wibaux, fabricant, demeurant à Roubaix, et Mme Adèle-Marie Henriette Grissonprez, son épouse, demeurant avec son mari.

Mme Anna-Germaine-Eusébie-Marie Joseph Wibaux, épouse de M. Carlos-Eugène-Marie-Joseph Cordonnier, fabricant, avec qui elle demeure à Roubaix.

Mme Thérèse-Camille-Marie-Joseph Wibaux, épouse de M. Guillaume-Thomas-Pierre-Joseph Martens, ingénieur, avec qui elle demeure à Roubaix.

M. Léon-Alphonse-Marie-Joseph Wibaux, fabricant, et Mme Gabrielle Prouvost, son épouse, demeurant ensemble à Roubaix.

M. Louis Jérôme-Joseph Duvillier, filateur et propriétaire, demeurant à Tourcoing, veuf de dame Julie Thérèse-Marie-Joseph Motte, son épouse décédée.

M. Louis-Jules-Marie-Joseph Duvillier, célibataire majeur, filateur, demeurant et domicilié à Tourcoing.

M. Paul-Georges-Marie-Joseph Duvillier, filateur et Mme Elisa-Jeanne-Françoise-Marie Motte, son épouse, demeurant à Tourcoing.

M. Joseph-François-Jean-Marie Duvillier, célibataire majeur, sans profession, demeurant et domicilié à Tourcoing.

M. Jean-Baptiste-Philippe-Anselme-Maximin-Marie-Joseph Motte, propriétaire et Mme Julie-Caroline-Marie Tiberghien, son épouse, demeurant et domiciliés ensemble à Tourcoing.

Mme Marguerite-Marie-Joseph Motte, épouse de M. Louis-Auguste-Désiré Tiberghien, fabricant, avec lequel elle demeure et est domiciliée à Tourcoing.

M. Alphonse-Pierre-Marie-Joseph Motte, fabricant, et Mme Emma Jacquart, son épouse, demeurant et domiciliés ensemble à Tourcoing.

Le Révérend Père René-Anselme Marie-Joseph Motte, religieux de la Compagnie de Jésus, demeurant et domicilié à Lille.

M. François-Christophe-Marie-Joseph Motte, célibataire majeur, filateur, demeurant et domicilié à Tourcoing.

M. Joseph-Louis-Etienne-Marie Motte, célibataire majeur, filateur, demeurant et domicilié à Tourcoing.

M. Jean-Baptiste-François-Xavier-Marie-Joseph Duvillier, mineur sous la tutelle légale de M. Louis Duvillier, sus-nommé, issu du mariage de ce dernier avec Mme Julie-Thérèse-Marie-Joseph Motte, son épouse décédée.

Mme *Thérèse-Ursule-Bernardine*-Marie-Joseph Motte, en religion dame Stéphanie, religieuse au Monastère de Notre-Dame de la Plaine à Esquermes-Lille.

Mme Maria-Julie-Thérèse-Joseph Duvillier, épouse de M. Philippe-Louis-Victor Desurmont, fabricant avec qui elle demeure et est domiciliée à Tourcoing.

Mme Marie-Stéphanie-Joseph Wibaux, en religion dame Marie-Stéphanie, religieuse bernardine au Monastère de la Plaine à Esquermes-Lille.

Le Révérend Père Joseph-Philippe-Etienne-Marie Wibaux, religieux Rédemptoriste, demeurant et domicilié à Pau.

Madame Marie-Justine-Stéphanie-Joseph Motte, épouse de M. Bonami-Willebaud-Jean-Marie-Joseph Wibaux, fabricant avec lequel elle demeure à Roubaix et ce dernier.

M. Louis-François-Marie-Joseph Motte, filateur, et Mme Irma Vanham, son épouse, demeurant et domiciliés tous deux à Tourcoing.

M. Paul-Pierre-Emmanuel Joseph Motte, célibataire majeur, filateur, demeurant et *domicilié* à Tourcoing.

M. Joseph-Michel-François-Marie Motte, filateur, et dame Jeanne-Bernard, son épouse, demeurant et domiciliés tous deux à Tourcoing.

Madame Stéphanie-Anna-Marie-Joseph Wibaux, épouse de M. Louis Cordonnier, lieutenant au 87e régiment d'infanterie avec qui elle demeure à St-Quentin.

Mlle Joséphine-Thérèse-Marie Wibaux, célibataire majeure, sans profession, demeurant à Roubaix.

M. Jean-Philippe-Joseph Motte en son vivant propriétaire, chevalier de la Légion d'honneur et Mme Stéphanie-Julie-Augustine-Joseph Roussel, son épouse, le *mari décédé* à Tourcoing, le huit décembre 1879, et son épouse le 19 mars 1884.

M. Louis-Joseph-Xavier Wattinne, négociant à Tourcoing, et Mme Augustine-Angélique-Joseph Dervaux.

La présente publication est *faite pour mettre en demeure* tous ceux qui auraient des droits d'hypothèques légales à prétendre sur le bien sus-désigné, d'en requérir inscription dans les deux mois compter de ce jour pour tout délai à péril de forclusion. Conformément à l'avis du Conseil d'Etat des 9 mai et 1er juin 1807.

Pour extrait,

36297d (Signé) : Em. GODRON.

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

REPRÉSENTATION POUR HAMBOURG

Monsieur, de Hambourg, actuellement à Paris, désire prendre la représentation de quelques premières maisons françaises, fabricants ou commissionnaires. Céderait à intermédiaire une part de sa commission. 1res références. — Ecrire **7610**, passage Opéra, 37, Paris. 44571d

REPRÉSENTANT Une maison américaine de 1er ordre de la branche « Cottonwaste » possédant une succursale en Europe, cherche pour ce district un Représentant sérieux, honorablement connu, bien introduit et connaissant à fond la branche et la clientèle. Offres sous P. 3860, à MM. Haasenstein et Vogler, Genève. 44587

COMPTABLE d'une importante maison de banque de la place, dix années de pratique, au courant de la question des changes et agiotages, désire changer. S'expatrierait au besoin. Premières références Ecrire S.V.M., bureau du journal. 44602

CONTRE-MAITRE de cardes, très expérimenté, connaissant la filature de laine cardée, de coton cardé, déchets de coton et toutes espèces de matières en cardé, au courant de tous les systèmes d'assortiments, demande emploi. Références de 1er ordre. Ecrire R. D. 40, bureau du journal. 35817—44574

ASSURANCE-EPARGNE Une compagnie d'assurance, ayant bon portefeuille, demande pour Roubaix, un agent général. Bonne situation suivant aptitudes. Ecrire avec références, à l'inspecteur, M. E. Borrel, poste restante, gare, à Lille. 35945—44588

AVIS DIVERS

Cie DU GAZ DE ROUBAIX
POUR L'ÉCLAIRAGE
le Chauffage et la Force motrice

Sulfate d'ammoniaque pour engrais, garanti contenant **20 à 21 0/0 d'azote. 28 fr.** les 100 kilogs. Par quantité supérieure à 1,000 kilogs le prix est réduit à **27 fr.** Paiement comptant.

Cendres de coke pour calorifères, **30 centimes** l'hectolitre.

Cendres pour fabrication du mortier et allées de jardin **10 centimes** l'hectolitre.

Mâchefers de première qualité, à enlever à l'usine à gaz de Roubaix. Le chariot à 2 chevaux, 0,50 ; à 1 cheval, 0,25.

S'adresser rue de Tourcoing, 58, à Roubaix, ou à l'Usine à Gaz de Croix. 34496—44467

BLANKENBERGHE
GRAND HOTEL DE BLANKENBERGHE
au centre de la digue
HOTEL DE BRUGES
Maison de 1er ordre. Prix Modérés. — Cuisine et caves renommées.
A. D'HONDT-HOSTE, Propriétaire 44591

L'UNION GÉNÉRALE DU NORD
Capital social : DEUX MILLIONS
ASSURANCES contre l'INCENDIE à PRIMES FIXES
COMPAGNIE LOCALE
35-37, BOULEVARD DE LA LIBERTÉ, LILLE

Administrateurs : ACHILLE WIBAUX, de la maison Désiré Wibaux-Florin, filateur de coton à Roubaix, Président. SCALABRE-DELCOUR, filateur de laine et vice-président de la Chambre de commerce de Tourcoing ; LORENT-LESCORNEZ, filateur de lin à Hellemmes-lès-Lille ; EDOUARD MAS-FAUCHEUR, négociant en toiles et ex-juge au Tribunal de commerce à Lille ; HERBAUX-HASSEBROUCQ, membre du Tribunal de commerce et manufacturier à Tourcoing.
Censeurs : C. COURTOY, ancien directeur du Comptoir de Change du Nord, propriétaire à Lille ; LEROUX-LAMOURETTE, manufacturier à Tourcoing.
Directeur-Général : MAXIME MEUNIER, à Lille.
Agents Généraux, à Roubaix BAYART et VACHON, 45, rue de la Gare.
La Compagnie a son siège à Lille, ce qui offre une grande facilité pour traiter avec elle. Elle invite toutes les personnes qui pensent qu'il faut favoriser les choses de son pays, à s'adresser dans les bureaux de ses agents, pour les maisons, marchandises, mobilier qu'elles ont à assurer.

La Compagnie a été fondée en 1867, avec l'appui de MM. Constantin Descat, qui a été son administrateur jusqu'à sa mort ; Ernoult-Bayart, maire de Roubaix ; Roussel-Defontaine, maire de Tourcoing ; Jules Leurent, député, et la majorité des grands manufacturiers de Roubaix, Tourcoing, Lille, Armentières, Seclin et environs, qui sont ses actionnaires, pour servir de concurrence aux compagnies existantes et de modèle pour l'exécution et la facilité des engagements. Ces résultats ont été obtenus, et la localité possède une société amie, qui est à elle, qui a fait ses preuves et rend des services journaliers.
Pour Roubaix, s'adresser à MM. Bayart et Vachon, 45, rue de la Gare ; pour Tourcoing, à M. Paul Lorthiois, rue Chanzy, 3, pour Armentières, à M. D. Sonneville, rue Nationale, 82 ; pour Seclin, à M. Delcambre, greffier de Justice-de-Paix ; pour Lannoy, à M. Sailly, à Sailly-lez-Lannoy ; pour Roncq, à M. Cubizot, receveur-buraliste ; pour Mouscron et ses environs, à M. Léon Locepied-Gotier, géomètre-arpenteur à Mouscron (Belgique) ; pour salle, à la Direction. 32060

PLUS DE MAUX DE DENTS
DENTIFRICES
DES RR. PP. BÉNÉDICTINS
de Soulac
Se méfier des Imitations et Contrefaçons.
Ci-contre le modèle du Flacon Élixir.
Les *SEULS VÉRITABLES* Produits Dentifrices des
Bénédictins de Soulac,
portent la Signature du Prieur :

VENTE EN GROS : **A. SEGUIN, BORDEAUX**
MAISON à PARIS : 26, Rue d'Enghien.

GUERRE aux mauvais produits qui NE GUÉRISSENT JAMAIS !
LA POTION VÉGÉTALE (NOUVEAU REMÈDE SANS MERCURE)
GUÉRIT POUR TOUJOURS les Ecoulements même chroniques et toutes les Maladies de la Vessie.
PRIX DU FLACON : 5 FRANCS
(*Refuser tout produit offert en contrefaçon*)
DÉPOT GÉNÉRAL : Dunkerque, Ch. DUQUESNE, phie 1re classe. — Envoi *franco* contre mandat-poste de 5 fr.
Dépôts à **Roubaix** : Phie **Couvreur**, 20, rue Neuve ; phie **Lefiou**, Grande-Rue, 163 ; phie **Deblock**, 178, rue de l'Epeule.
A **Tourcoing** : Phie **Decouvelaere**, 5, r. de l'Hôtel-de-Ville, phie **Declerck**, 165, r. de Menin ; pie **Lootgiéter**, r. de Lille, 1.8.

A LA TOUR EIFFEL
Chaînes argent, 2 fr. 50
REMONTOIR ARGENT, 13 fr.
Remontoirs or, argent, métal, 4 à 4000 francs, garantis 2 à 25 ans

22 fr. MONTRE argent, cuvette argent, à cylindre, 10 rubis, garantie 4 ans.
G. VOUILLARMET
Fabricant d'Horlogerie
Ex-président de la Société des Horlogers
85, Rue Battant, à Besançon (Doubs).
Envoi gratis et fco CATALOGUE et DESSINS
Montre nickel 4 fr. ; acier 7 fr. ; argent 11 fr. 37814

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur
à **3,10** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX
Rue du Bois, 13 ;
Rue de l'Industrie, 2.
Rue Pierre-de-Roubaix, 131 ;
Rue Pierre-de-Roubaix, 53 ;
Rue de Tourcoing, 155 ;
Rue du Tilleul, 167.
Boulevard de Strasbourg, 126 ;
Rue d'Alsace, 84 ;
Rue du Collège, 89.
Rue de la Halle, 9 ;
Rue Notre-Dame, 37 ;
Rue de la Chaussée, 2 ;
Rue Turgot, 68 ;
Rue du Lieutenant-Castelain, 4 ;
Place de la Gare, 122 ;
Rue du Fort, 86 ;
Rue de Naples, 47.
Rue du Caroir, 55.
Rue du Collège, 33
Boulevard de Beaurepaire, 172
Rue de Lille, 172.
Rue Blanchemaille, 107.
Rue d'Inkermann, 63.
Rue de la Fosse-aux-Chênes, 58
Rue d'Italie, 3.
Rue Choiseul, 28.
Rue du Tilleul, 123.
Rue de l'Epeule, 191.
Rue de l'Epeule, 105.

A TOURCOING
Rue de l'Hôtel-de-Ville 10 ;
Rue de Gand, 91 ;
Rue du Tilleul, 16 : Debuchy ;
Rue de Roubaix, 55 : Deroy.
Rue du Midi, 26

A CROIX
Epicerie du Tonneau d'Or, à la Croix-Blanche.
Rue de la Gare, chez M. Duvivier

A WATTRELOS
Salembier-Hollebecq, r. Carnot.

A Lys-lez-Lannoy
Wallays, rue du Bois.

A LILLE
Rue Esquermoise, 18.

A BOULOGNE-SUR-MER
Rue de la Lampe, 31.

A CALAIS
Rue Lafayette, 68 ;
Rue des Boucheries, 3,

A WIMEREUX
Prévost-Malahieu, près de l'église.

A PARIS — Rue Vivienne, 23.

BEURRE SALÉ en mottes de 2 kilos 2,80

LE GAZ A LA PORTÉE DE TOUS

C'est une heureuse innovation dans l'économie domestique que le compteur permettant de payer son gaz à mesure des besoins, et moyennant une légère surélévation de prix, de jouir de la gratuité de l'installation.
Pour assurer le parfait fonctionnement de ce compteur il suffit : 1° de mettre la clef de la boîte du mécanisme dans la position indiquée pour recevoir une pièce de 0,10 c. **française sans défaut**, *(cette pièce doit entrer sans effort) ; 2° de tourner la clef pour faire tomber la pièce dans la caisse ; 3° de répéter cette opération chaque fois que l'on veut mettre une pièce ; 4° de ne jamais mettre plus de 9 pièces consécutivement c'est-à-dire de ne pas dépasser le chiffre neuf du cadran des sous. A ce moment un petit volet se ferme.*

MAISON L. MANCEL
FONDÉE EN 1868
2, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE, 2
Seule maison spéciale de LILLE
LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE LA REGION
Réellement en magasin **40 à 50 PIANOS** en palissandre, verni, ciré et frisé, ou bois noir, d'*Erard, Pleyel, Elcke, Mussard, Klein*, etc.
10 à 12 Harmoniums *Alexandre, Richard*, etc., de 1 jeu à 5 jeux 1/2
Vente, Échange, Location, Accords, Réparations

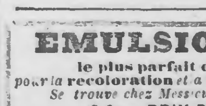

Plus de Chevaux Couronnés !!!
Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, coupures, piqures, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plaies de 1re nature. Réapparition exacte du poil par le *vrai Récurateur* TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. Flac. de 1'50 et 2'50 avec l'indication. Se méfier des contrefaçons. Exiger le *vrai Récurateur* TRICARD, dit aussi réparateur L.B.A.T. connu dep. plus de 30 ans, toujours flacons carrés plats, étiquette jaune. 44426

EMULSION ROYALE
le plus parfait des Régénérateurs
pour la **recoloration** et la **régénération** de la **chevelure**
Se trouve chez Messieurs les Coiffeurs-parfumeurs
2 fr. - PRIX DU FLACON - 2 fr.
Seul dépositaire L. HAVET, 1, rue des Lignes, Roubaix (Nord)